

Motion de l'Assemblée Générale des travailleurs et travailleuses en lutte

Blois – 10 décembre 2019

Dans le cadre de la journée interprofessionnelle de grève contre le projet de retraites par points Macron-Delevoye, une assemblée générale était réunie hier soir pour décider de la poursuite du mouvement. Les constats sont clairs et partagés : ce projet est une attaque universelle contre l'ensemble des travailleur·ses, du privé comme du public, des jeunes comme des retraité·es.

Des secteurs sont déjà en grève reconductible tant au niveau national qu'au niveau local : les cheminot·es, la RATP, l'énergie, les raffineries, l'éducation nationale... En Loir et Cher, les salarié·es de la santé sont en grève depuis des mois, les salarié·es de la Centrale de St Laurent organisent des débrayages quotidiens, des établissements scolaires sont en grève reconductible, Thiolat (entreprise de cartonnage et d'imprimerie) aussi, etc.

Convaincu·es que c'est en bloquant l'économie et en attaquant les profits du capital que nous ferons plier le gouvernement, asservi au grand patronat et à la finance, l'AG appelle les travailleur·ses à construire la grève partout où elle n'est pas enclenchée et à la reconduire dans tous les secteurs déjà en lutte jusqu'au retrait du projet !

D'ores et déjà elle appelle à participer jeudi 12 décembre :

- au rassemblement devant chez Caillau à Romorantin à partir de 11h30 ;
- à l'opération « entreprises en lutte » sur Blois avec un départ à la PPDC (Centre de tri de la Poste) à 9h15, un rassemblement devant chez Thiolat à 12h et ensuite un circuit par le boulevard de l'industrie.

Elle appelle à participer aux actions décidées dans le cadre unitaire pour la poursuite du mouvement, notamment dans le cadre de la journée interprofessionnelle de grève du **mardi 17 décembre 2019**.

Blois, le 11 décembre 2019